

Courriel

Le 24 mai 2016

Objet : Demande d'accès concernant les Entreprises Jeaco Inc., 10140 boul.  
Henri-Bourassa Est, Montréal (Québec) H1C 1T1

---

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 7 avril dernier, concernant l'objet  
précité.

Vous trouverez en annexe les documents demandés. Il s'agit de :

1. Lettre du 10 février 2015, 2 pages.
2. Compte rendu de conversation téléphonique du 10 octobre 2014, 1 page.

Vous noterez que dans ces documents des renseignements ont été masqués en  
vertu des articles 23, 24,53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des  
organismes publics et sur la protection des renseignements personnels  
(RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes  
publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-  
2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette  
décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en  
pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser  
à soussignée.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par :

Nezha Boumchagdidin

Montréal, le 10 février 2015

art. 53-54



N/Réf. : 7610-06-01-08615-00

**Objet : Enfouissement de sols contaminés par des métaux à des concentrations égales ou supérieures aux valeurs limites de l'annexe I du *Règlement sur l'enfouissement des sols contaminés* (chapitre Q-2, r.18) – Sols en provenance du terrain situé au 10 140, boulevard Henri-Bourassa Est**

Monsieur,

Nous avons pris connaissance de la demande d'enfouissement de sols contaminés en métaux et hydrocarbures pétroliers, que vous nous avez adressée, le 15 janvier 2015.

Les certificats d'analyse annexés à votre demande révèlent que les sols présentent des concentrations supérieures aux valeurs limites permises pour l'enfouissement du *Règlement sur l'enfouissement des sols contaminés* (chapitre Q-2, r. 18) (RESC) en cuivre et en zinc. Ces sols sont aussi contaminés hydrocarbures aromatiques polycycliques à des concentrations inférieures aux valeurs limites de l'annexe I du RESC.

Les renseignements que vous nous avez fournis nous démontrent qu'il n'y a actuellement pas de technique disponible, autorisée par la loi, pour effectuer le traitement de ces sols contaminés de façon à respecter les exigences de l'article 4.1° c, du RESC.

En conséquence, nous vous confirmons que ces sols contaminés peuvent être mis dans un lieu d'enfouissement autorisé en vertu du RESC à les recevoir.

...2

Bureau de Montréal  
5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860  
Montréal (Québec) H1T 3X9  
Téléphone : 514 873-3636  
Télécopieur : 514 873-5662  
Courriel : [helene.proteau@mddelcc.gouv.qc.ca](mailto:helene.proteau@mddelcc.gouv.qc.ca)  
Internet : [www.mddelcc.gouv.qc.ca](http://www.mddelcc.gouv.qc.ca)

Bureau de Laval  
850, boulevard Vanier  
Laval (Québec) H7C 2M7  
Téléphone : 450 661-2008  
Télécopieur : 450 661-2217

Bureau de Lanaudière  
100, boulevard Industriel  
Repentigny (Québec) J6A 4X6  
Téléphone : 450 654-4355  
Télécopieur : 450 654-6131

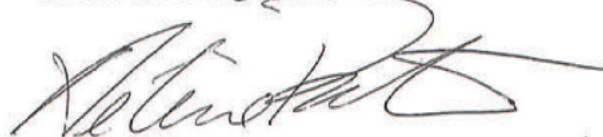
Bureau des Laurentides  
300, rue Sicard, bureau 80  
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X5  
Téléphone : 450 433-2220  
Télécopieur : 450 433-1315

Il est important de noter que cette décision n'est valide que pour les sols contaminés d'un volume de 65 m<sup>3</sup> faisant l'objet de la présente demande. Ceux-ci devront être acheminés vers art. 53-54

Pour de plus amples informations, vous pouvez communiquer avec monsieur Jia Lun Poon, ing. jr., analyste au dossier, au 514 873-3636, poste 247.

Veillez accepter, Monsieur, nos salutations les meilleures.

La directrice régionale,



HP/JLP/gg

Hélène Proteau

Direction régionale du Centre de contrôle environnemental  
de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides

Bureau de Montréal

**COMPTE RENDU DE  
CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE**

**FAIRE F-11 POUR SE DÉPLACER**

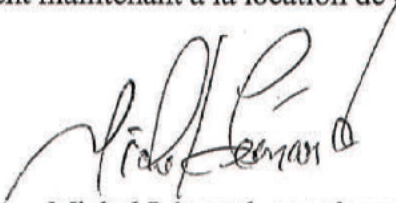
**DATE :** 10 octobre 2014  
**HEURE :** 11H30  
**NOM DE L'INTERLOCUTEUR :** art. 53-54  
**NO. DE TÉLÉPHONE :** art. 53-54  
**REPRÉSENTANT DE:** Les entreprises Jeaco Ltée  
**OBJET :** Modifications des activités de l'entreprise.

---

Questionné, M. <sup>art. 53-54</sup> employé de Les entreprises Jeaco inc., affirme que la Cie à cessé ses activités <sup>33-34</sup> au 10 140, boulevard Henri-Bourassa E depuis septembre 2013. Les bureaux de l'exploitant <sup>54</sup> sont maintenant situé au 3501, avenue Broadway, à Montréal-Est.

Les activités de l'entreprise se limiteraient maintenant à la location de conteneurs.

/ML

  
Michel Léonard, coordonnateur

